

#BRINGBACK
OURGIRLS



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0166 du Mercredi 14 mai 2014 - 250 F CFA / Etranger 1€

Exécution du projet d'électrification en zone rural

Le DG de la CEET
Gnandé Djeteli constate
de visu l'avancement
des travaux

P 8



Djimon ORE et son FPD



La lignée des partis
politiques
descendants de
l'UFC s'est agrandie

P 2

Projet de
construction de
210 villas à
Sotouboua



CECO GROUP
opte pour le
logement
décent de ses
employés

P 7

Partis parlementaires face au Premier Ministre ce Jeudi



Le cadre et le format des discussions pourraient être clarifiés

P 3

Quand le malheur s'abat sur la famille
du feu colonel ADEWI

Le décès tragique du
diplomate togolais au
Gabon coïncidait avec
l'inhumation de sa sœur
au Togo

P 3

De grandes enjambées vers
les états généraux de la
presse togolaise

La journée
d'échange qui
dissipe les
inquiétudes

P 3

La nouvelle carte d'identité de réfugié et le dépliant d'information sur la procédure d'asile présentés à la presse

Le Togo est un des pays qui accueille de nombreux réfugiés. Ils sont au total 21 milles aujourd'hui à avoir choisi le Togo comme terre d'asile raison de plus pour les autorités togolaises de créer les conditions conformes aux obligations de l'Etat envers les réfugiés installés sur son territoire.

Une nouvelle carte numérique sera désormais mise à la disposition des réfugiés la carte a été présenté hier au ministère de la sécurité. Avec ce document, les réfugiés peuvent circuler librement sur le territoire et mener des activités. D'une validité de 5 ans renouvelable, cette carte est retiré une fois que son détenteur cesse d'être réfugié.

Un dépliant d'information sur la procédure de demande d'asile a été également présenté au public. Les nouvelles procédures tiennent compte de la convention de Genève de 1951, et la convention de l'OUA de 1969. Le Togo il faut le rappeler s'est doté d'une législation portant statut de réfugié.



Sur ce dépliant, on peut découvrir le cadre institutionnel et légal, les critères pour demander l'asile au Togo, la procédure à suivre, le coût de la procédure et les droits et obligations du demandeur d'asile. Il faut souligner que lorsque la demande d'asile est acceptée, le demandeur obtient le statut de réfugié et bénéficie de la protection des autorités togolaise et du HCR en tant que réfugié. Dans le cas contraire c'est-à-dire lorsque la demande est définitivement rejetée et que vous voulez résider sur le territoire togolais, vous devez-vous conformer aux règles en vigueur sur l'entrée et le séjour des étrangers au Togo faute de quoi vous devez quitter le territoire.■

FP

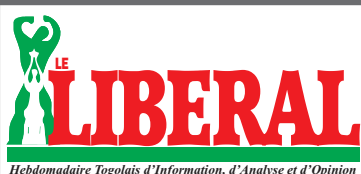
Tournée de sensibilisation sur le démarrage de l'APSEF



Après la sortie du produit APSEF (Accès des Pauvres aux services financiers) : premier produit du Fonds national de la finance inclusive le 26 Avril dernier ; le ministère du développement à la base a procédé en ce début de semaine à une campagne de sensibilisation. Après Lomé et ses environs, le cap est mis sur l'intérieur du pays. En effet c'est la ville de Tsévié qui a été à l'honneur ce 13 Mai. Pour Yves Gnamba directeur de cette opération, cette sortie a pour objectif de sensibiliser les bénéficiaires des

produits APSEF sur le bien fondé de ce dernier, les préalables et les avantages. Plusieurs institutions financières choisies à l'instar de FUSEC Togo ASJD ECHOP Togo se sont joint à cette tournée sur le démarrage de l'APSEF. Après Tsévié c'est le tour d'Atakpamé ce 14 Mai. Il faut rappeler que c'est toute l'étendue du territoire qui sera au parfum de ce nouveau produit destiné à inclure une grande partie de la population financièrement.■

Char



Récupéré N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Charles KEYEWA
P. Fabrice

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

Djimon ORE et son FPD La lignée des partis politiques descendants de l'UFC s'est agrandie

C'est avec un sourire moqueur que les avvertis de la scène politique togolaise ont appris la naissance le week-end dernier d'un nouveau parti politique le Front des patriotes pour la démocratie (FPD), dirigé par l'ex ministre de la communication Djimon ORE. C'était dans l'air car exclu de l'Union des Forces de Changement(UFC) l'ex protégé de Gilchrist Olympio avait pris ses distances vis-à-vis de son mentor. Il a aujourd'hui son bien le FPD tout comme ses devanciers exclus de l'UFC parti passé maître dans l'exclusion des militants rebelles.

Il faut dire que Djimon ORE n'a fait que suivre les pas des autres camarades d'infortune de l'UFC épurés de « la race jaune » l'espace d'un matin. Du NID de Gabriel Sassouvi Dossey-Anyron en passant par l'ANC de Jean Pierre Fabre, on en est aujourd'hui au FPD de Djimon tous ces partis descendant de l'UFC. Devenu presque une coquille vide l'UFC de Gilchrist Olympio aura engendré à lui seul plusieurs partis politiques sur la centaine que compte la scène politique togolaise.

Puisqu'il faut apporter quelque chose de nouveau, pour justifier son existence, le FPD le dernier né de la lignée UFC entend se battre pour l'ouverture d'un vrai dialogue autour de la question de la transition politique devant déboucher sur une Ve République. Le député natif de Moretan visiblement pète plus que son cul car au moment où les autres forces de l'opposition plaident pour un retour à la constitution de 1992 et à des réformes, Djimon ORE lui veut faire table rase de tout pour repartir à zéro. Il doit forcément y avoir une différence entre bon militant et bon leader politique. Reconnu pour sa capacité de mobilisation la tâche sera loin d'être facile pour le tout nouveau leader dont le programme politique semble friser l'amateurisme. Le débat est relancé sur la qualité des leaders politiques et le poids réel des partis qu'ils créent. Certes la loi dit que tout Togolais jouissant de ces droits et d'une bonne moralité peut créer un parti politique mais créer un parti politique devient trop facile au point que n'importe quel quidam peut s'y aventurer. Heureusement que l'opinion elle



ne se laisse pas distraire et remet chaque parti à sa place à chaque élection.■

Fab

Partis parlementaires face au Premier Ministre ce Jeudi Le cadre et le format des discussions pourraient être clarifiés

Ballet politique hier à la primature, le Chef du gouvernement Arthème Ahoomey-Zunu a rencontré un à un les partis politiques qui siègent au parlement. Le ton a été donné dans la matinée avec la délégation de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) avec comme chef de délégation Patrick Lawson 1^{er} vice-président du parti. C'est à travers d'ailleurs les propos de ce dernier qu'on a décelé qu'une autre rencontre cette fois-ci avec tous les partis représentés au parlement doit se tenir ce jeudi toujours à la primature. Le rendez-vous de jeudi s'il est avéré serait le bouquet final de ces concertations ouvertes par le Premier Ministre le 13 mars



dernier.

Depuis les échanges épistolaires entre le Chef de l'Etat et le leader de l'opposition qui ont débouché sur une rencontre inédite des deux hommes le 5 mars il a été question des réformes

constitutionnelles et institutionnelles qui tiennent à cœur à toute la classe politique mais c'est le lieu pour en parler qui pose problème. La rencontre de jeudi confirmée par des sources proches de la primature pourrait déboucher

sur la définition d'un cadre de discussion.

Outre l'ANC reçu en première position, le chef du gouvernement a rencontré également dans l'ordre la Coalition Arc-en-Ciel, délégation conduite par

Brigitte ADJAMAGBO, Jean Claude Homawo pour le compte de l'UFC, Koupokpa Issolémo pour Sursaut National, ADDI avec Aimée GOGUE et UNIR pour boucler la boucle dans l'après-midi. Le parti présidentiel avait à la tête de sa délégation son vice-président Georges AIDAM

Ces concertations interviennent juste aux lendemains de la journée de l'Europe célébrée le 9 mai dernier, occasion pour le chef de la diplomatie togolaise de réaffirmer la volonté des autorités togolaise à faire des réformes mais pas pour plaire à l'Union Européenne qui en fait une préoccupation, mais pour les togolais.■

P. Fabrice

De grandes enjambées vers les états généraux de la presse togolaise La journée d'échange qui dissipe les inquiétudes

Comme prévu le rendez-vous à l'Agora Senghor dans le cadre de la journée d'échange sur les états généraux de la presse a eu lieu lundi dernier en présence de plusieurs acteurs issus des médias publics et privés.

Madame la ministre de la Communication présente en personne pour présider l'ouverture de cette rencontre a souhaité que cette occasion soit une rencontre pour permettre aux différents acteurs de trouver un accord sur la vision de ce qu'on voudrait faire aux prochains états généraux de la presse.

Plusieurs communications ont été présentées; la première faite par le professeur Kalipé porte sur le concept des états généraux qui selon l'orateur peuvent se présenter comme un remède dans une situation de crise ou un enjeu. L'essentiel est surtout de passer à l'application des recommandations issues des états généraux qui en réalité ne s'imposent pas à l'autorité.

La seconde communication présentée par le président de l'OTM a retracé la genèse des états généraux en phase d'être organisés et la troisième communication signée Augustin Amega ancien Secrétaire Général de l'UJIT a eu le mérite de préciser la composition du comité scientifique et sa mission sans oublier celle de Victor Aladji sur la responsabilité sociale du journaliste.

Les débats qui s'en sont suivis ont permis à tous les organes de presse et organisations présentes



d'être éclairés sur la démarche devant conduire aux assises sur la presse togolaise. Il faut dire que beaucoup de voix s'étaient élevées dans le milieu de la presse pour fustiger une démarche qui ne semblait pas du tout participative et inclusive. La rencontre de lundi dernier a permis aux uns et autres d'être rassurés.

Toutes les organisations de presse présentes ont eu un temps de parole pour exprimer leur position. Globalement on peut dire sans se tromper que les inquiétudes sont dissipées et chacune entend accompagner le processus et jouer un rôle actif.

Les prochains états généraux devraient se tenir en juin prochain si on s'en tient à la position du gouvernement exprimée lors d'un conseil des ministres. Ce grand rendez-vous qui intervient après celui de 1992 devrait permettre à la presse togolaise de repartir sur des nouvelles bases.■

P. Fabrice

Quand le malheur s'abat sur la famille du feu colonel ADEWI

Le décès tragique du diplomate togolais au Gabon coïncidait avec l'inhumation de sa sœur au Togo

Le malheur ne vient jamais seul dit-on souvent et la famille du célèbre feu Colonel ADEWI en fait l'amère expérience depuis quelques jours. Si tout le monde est courant du décès tragique de l'ambassadeur du Togo au Gabon M. ADEWI Essohanam fils aîné du feu Colonel ADEWI beaucoup ignorent que la famille était déjà plongée dans un deuil depuis la fin du mois d'avril dernier avec la disparition subite d'un autre membre de la famille qui n'est autre que la demi-sœur du diplomate. La famille venait à peine d'inhumer le

corps ce matin du samedi 10 mai quand une autre mauvaise nouvelle s'abat : la mort dans des conditions mystérieuses de l'ambassadeur en poste au Gabon depuis 3ans. L'homme était âgé d'environ 68 ans et Il se raconte que son nom figurait en tête du faire part confectionné pour la circonstance à l'occasion du décès de sa sœur. L'épouse était d'ailleurs au pays pour assister aux obsèques de sa belle-sœur lorsque le sort a choisi d'enfoncer le clou. Toutes nos condoléances à la famille.■

La Rédaction

La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples se fait mieux connaître des populations togolaises

Lomé, notre capitale a accueilli ce mardi 13 mai 2014 une visite d'une délégation de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples à l'hôtel Sarakawa. C'était en présence de la société civile, des journalistes, des autorités gouvernementales et des représentations diplomatiques accréditées au Togo.

Créée en vertu de l'article 1 du Protocole relatif à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples pour compléter le mandat de protection de la commission africaine des droits de l'homme et renforcer ainsi la protection des droits sur le continent, la cour doit s'assurer le concours des autres parties prenantes, notamment les individus, les ONG, et les Etats parties au Protocole. Pourtant, depuis l'adoption du Protocole en juin 1998, seuls 27 pays membres



de l'Union Africaine l'ont ratifié et seuls 7 Etats membres ont fait la déclaration acceptant la compétence de la Cour prévue à l'article 34 dudit Protocole. C'est pour apporter un correctif à cet état de chose que la Cour a décidé d'effectuer des tournées de sensibilisation dans chacune des régions du continent. Pour l'honorable juge Sylvain Ore, représentant la Présidente de l'institution, le

jeune âge de l'institution, son audience limitée et sa méconnaissance sont entre autres les facteurs qui semblent expliquer la réticence des Etats à ratifier le protocole ou à faire la déclaration reconnaissant sa compétence. Ce séminaire s'est centré sur des objectifs précis, notamment, encourager les Etats à ratifier le Protocole et à déposer la déclaration y

afférente, sensibiliser les individus et les Etats sur la manière de saisir la Cour et les procédures à suivre pour résoudre les litiges portant sur les droits de l'homme, etc. Pour le ministre de la justice Koffi Esaw, les droits de l'homme restent et resteront pour longtemps encore inépuisables quant aux questions qu'ils suggèrent. En témoignent les atrocités observées ici et là au Mali, en

Centrafrique et au Nigéria. Le Togo peut se féliciter d'avoir effectué des progrès en matière de droit de l'homme. La paix, la sécurité et le développement économique constituent le socle sur lequel s'épanouissent ces droits. Le ministre a relevé toutefois quelques bavures ici et là dans nos lieux de détention ; cependant, le Togo, en ratifiant le protocole de la Cour, a pris des mesures allant de la prévention de la torture et autres traitements cruels inhumains et dégradants à la réorganisation de la CNDH. Il faut noter que ce séminaire a connu différentes interventions dont celles du juge Kimelabalou Aba, de Me Christine Ekoue-Kouvahey bâtonnier de l'ordre national des avocats du Togo, du Président de la Cour suprême Akakpovi Gamatho et du Président de la CNDH, Mr. Alilou Sam-Dja Cissé. ■

Anthelme Shakespeare

La troisième journée du championnat D1 se joue ce mercredi

Voici le calendrier des différentes rencontres

DATES	HEURES	STADES	MATCHES
14/05/2014	15H00	KEGUE	DYTO # MARANATHA
14/05/2014	15H00	KARA	ASKO # AGAZA
14/05/2014	15H00	MUNICIPAL LOME	AS DOUANES # GOMIDO
14/05/2014	15H00	NOTSE	ANGES #SEMASSI
14/05/2014	15H00	SOKODE	UNISPORT# FOADAN
14/05/2014	15H00	BASSAR	GBIKINTI# AS TOGOPOST

Remerciements

Son Excellence Dama Dramani, Président de l'Assemblée Nationale, Le Chef Akobi Akakpo, Chef du Canton de Kaboli (Préfecture de Tchamba) M Akpaou Moumouni, Chef du quartier Guinigi (Kaboli) M Iroko Yao Fabien Oniakitan, Chargé des Evaluations Environnementales au cabinet du MERF, sa femme et ses enfants, M Agnon Zakari, Ingénieur Topographe et des travaux fonciers à la retraite M. Iroko Armand DG de Doukpeh Trans Le Professeur Wolou Komi, à l'Université de Lomé, Mr John Ifambi, Inspecteur Central du Trésor M Nicola Kossi Akidjétan, président de l'Ordre National des Architectes du Togo (ONAT) Les familles Wolou, Agnon, Balogou, Sinon, Iroko, Dramani, Akpaou, Adjibodin, Sablikou, Tchalla, Alè Gongoh, Djogou, Donko, Adjibaba, Ifambi Affo, Ognibo, Akobi, Atsou, Sabi, Akapko, Attikpati, Abodji, Djamba, Ogbonin, Bah, Sakran, Profondément touchés par les marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées, de

diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée



WOLOU Omalèye Jeanette
Propriétaire de Bar Fufu à Kaboli, décédée le 31 mars 2014 dans sa 68ème année
Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement, vous renouvellent leurs sincères remerciements et prient Dieu le Tout-Puissant de vous le rendre

Accidents de la route au Togo Entre la responsabilité des syndicats des transporteurs et celle de l'Etat

La sécurité routière à l'aune d'une tournée de sensibilisation et d'information sur toute l'étendue du territoire national.

C'est dans une ambiance un peu lourde d'émotion qu'a démarré ce séminaire à l'hôtel St Georges de Tsévié, ce lundi 05 mai 2014.

Après une minute de silence observée en mémoire des personnes décédées accidentellement au cours de ces dernières années, l'occasion fut donnée au président de l'USYCORT (Union des Syndicats des Conducteurs Routiers du Togo) de remercier tout d'abord le président national de l'UNATROT (Union Nationale des Transporteurs Routiers du Togo) qui a initié ce projet dont les résultats permettront à terme, d'apporter un changement sur les routes togolaises, ensuite, de rappeler les circonstances qui ont amené l'Etat à lever les barrières des forces de l'ordre sur les différents axes routiers au Togo.

En effet, dans le cadre de la facilitation du commerce international et pour répondre aux dispositions communautaires en matière de fluidité du transport routier, le gouvernement togolais a levé en juillet 2011, les barrières des forces de l'ordre sur toute l'étendue du territoire national. Malheureusement, à côté de la fluidité et



de la compétitivité des routes togolaises, on a remarqué des dérapages et une augmentation considérable des accidents entraînant plusieurs pertes en vies humaines, dont celui de Talo, à l'entrée de la ville d'Atakpamé, qui a occasionné 48 morts et plusieurs blessés.

Pour le Président de l'USYCORT, Mr. Mathias Hlomador, cette tournée de

sensibilisation conjointe de son syndicat et de celui de l'UNATROT doit amener « les usagers de la route à un changement de comportement afin de respecter les consignes de sécurité et de réduire les accidents meurtriers que connaissent nos routes aujourd'hui ». Dans cet ordre d'idées, le président de l'UNATROT, Mr. Sheriff Ama Aklesso a exhorté tous les participants à prêter attention aux

différents thèmes qui y seront développés et à faire sien des fondamentaux du nouveau code de la route afin de gagner en professionnalisme et en comportement citoyen.

Insistant sur l'importance et le rôle des transporteurs et conducteurs dans l'économie togolaise, le Directeur des transports routier et ferroviaire, Mr. Kokou Délato Agbokpe, a invité les conducteurs et transporteurs à une auto-évaluation afin de rendre le corridor togolais plus sûr et plus compétitif dans la sous-région ouest-africaine. Pour lui, en effet, « Le retour des contrôles ne doit pas être vu comme une volonté de l'Etat de lever des fonds ; plutôt, il s'agit de contrôles techniques instaurés en fonction de la nouvelle donne ».

Il est à noter que cette tournée de sensibilisation qui a débuté dans la région maritime par la ville de Tsévié, va s'étendre également à Atakpamé, Sokodé, Kara et à Dapaong dans les prochains jours afin de faire avec les membres des différentes corporations l'état des lieux, relever les insuffisances et parvenir par tous les moyens à réduire considérablement les accidents de routes au Togo.■

Anthelme Shakespear

Renforcement des soins palliatifs dans le système de santé au Togo Une journée de réflexion a été organisée

Si la maxime du droit à la santé constitue un fondement primordial d'un système de santé, il en est une autre qui dispose que tout système de santé est appelé à s'adapter aux réalités de l'heure et à anticiper sur les défis et problèmes de santé futurs de la population. Le Togo, longtemps confronté aux maladies transmissibles, aux décès maternels et infantiles a su adopté un système de santé axé sur la prévention et la maîtrise des maladies infectieuses, évitables par la vaccination et la promotion de la santé maternelle et infantile ; ce qui a permis de remporter de grands succès contre ces maladies, voire l'éradication de certaines comme la poliomyélite virale. Cependant une récente enquête STEPS Togo 2010 a prouvé que notre pays est dans une phase



Dr Agoudavi Kokou, Coordonateur PNLMT

transitoire épidémiologique avec l'émergence des maladies non transmissibles appelées communément MNT : « Toutes les tranches d'âges et toutes les couches sociales de notre population sont à risque de développer une MNT de part nos comportements et l'exposition

aux facteurs de risque des MNT » disait le Dr Ouro-Koura GadoAgadassi, secrétaire général du ministère de la santé. Une prise de conscience à tous les niveaux s'impose et c'est tout le système sanitaire qui doit être repensé et axé sur le traitement de ces MNT caractérisées pour

la plupart par des douleurs que ressentent les patients. Tout ceci a rassemblé divers acteurs sanitaires autour d'une table lors d'une journée de réflexion organisée par le Programme National de Lutte contre les Maladies Non Transmissibles (PNLMNT) et qui vise le renforcement des soins palliatifs dans le système de santé du Togo. Défini par le Dr Agoudavi Kokou comme « ensemble des soins qui prennent en compte de façon intégrale tous les aspects de la maladie dans le long terme » les soins palliatifs, permettent de soulager le patient d'une douleur chronique créée par la maladie, qu'elle soit physique ou immatérielle. Ils sont requis pour différentes affections, y compris les MNT chroniques comme le cancer, le diabète, l'insuffisance rénale, les

maladies cardio-vasculaires, la maladie de Parkinson ou encore l'Alzheimer... Selon l'OMS, quelques 20 millions de personnes à travers le monde en auraient besoin pour leur dernière année de vie. N'ayant pas de vertu curative, les soins palliatifs visent seulement à soulager le patient de l'abandon et de la douleur chronique que peut causer la maladie. Ces divers acteurs ont au cours de la journée à penser à comment axé le système de santé vers la lutte contre les MNT, au renforcement des soins palliatifs, à la formation des structures et personnels sanitaires compétents et volontaires dans ce nouvel exercice pas trop ancré dans les habitudes sanitaires togolaises.■

Joyeux anniv au Démocrate

La 1ère édition du Festival de Cinéma de Lomé se ferme sur un satisfecit partagé

Démarré le 24 Avril dernier, le festival de cinéma de Lomé qui n'était qu'à sa première édition en a fait un coup de maître. En effet pour cette première édition, des activités de la production audiovisuelle en passant par les conférences-débats ; les ateliers de formation et les agoras de discussion ont été à l'honneur. Le plateau du FESCILOM a été également riche par la présence des acteurs évoluant dans ce domaine et venus de la sous région mais aussi des pays européens. Le délégué général du FESCILOM, Misséboukpo n'a pas manqué d'édifier l'opinion sur les objectifs de ce festival. Pour ce dernier, ce festival est un cadre qui vient donner une renaissance au cinéma togolais, il vise à rassembler tous les acteurs du cinéma Togolais sur un même fond, son ambition est de faire la promotion des films Togolais, l'intégration des films de la sous région et enfin à l'échelle internationale faire venir d'autres formateurs pour le partage des expériences. Ce



festival qui a duré quatre jours a mis en jeu plusieurs prix, trophées et distinctions honorifiques. Parmi les récompenses décernées figuraient les diplômes d'honneurs, les prix de meilleure prestation, de meilleur jury, de meilleure intégration et de meilleure révélation. Au niveau des trophées compétiteurs, du Festival de cinéma de Lomé,

NdimaDakunta, Christian Ordi et Adiké ont été successivement lauréats des : meilleur clip vidéo, meilleur long métrage fiction et meilleur court métrage documentaire. L'autre objectif du FESCILOM est d'apprécier et de juger les productions internes du Togo afin que le cinéma puisse rayonner.■

Char



COMMUNIQUE RELATIF A L'AGRESSION DU CONFRERE BLAISE AYEIGNON DU JOURNAL « ŒIL D'AFRIQUE »

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a appris avec une vive émotion et indignation, l'agression dont a été victime le 11 mai dernier, monsieur Blaise AYEIGNON, le directeur de publication de l'hebdomadaire « Œil d'Afrique »

Selon le récit de notre confrère, des individus faisant partie d'un réseau de trafiquants de drogue sur lequel il mènerait des investigations, se sont rendus à son domicile pour s'en prendre à lui ainsi qu'à sa famille, entraînant des blessures qui ont nécessité une hospitalisation.

Le Conseil National des Patrons de Presse condamne avec véhémence cet acte intolérable qui porte une atteinte grave à la liberté de presse. Il engage les autorités policières à diligenter sans délai une enquête pour faire toute la lumière sur cette agression afin que ses auteurs subissent la rigueur de la loi.

Le Conseil National des Patrons de Presse exprime toute sa sympathie à monsieur AYEIGNON ainsi qu'à sa famille, et les assure de sa solidarité.

Le Conseil National des Patrons de Presse appelle tous les journalistes à davantage de vigilance dans l'exercice de la profession et leur demande de respecter le protocole de sécurité lorsqu'ils travaillent sur des sujets dits sensibles.■

Fait à Lomé, le 13 mai 2014

Le Secrétaire général du CONAPP

Fabrice PETCHEZI

La famille des associations au Togo s'agrandit Les "Jeunes Vaillants" entendent éradiquer la pauvreté

La grande famille des associations au Togo vient de s'agrandir avec le port sur les fonds baptismaux des Jeunes Vaillants. Déjà active et auteur de plusieurs réalisations sur le terrain depuis plus de 4 mois, l'association Jeunes Vaillants vient d'être officiellement lancée dans la capitale togolaise en présence de plusieurs célébrités telles Vanessa Worou, le groupe Toofan,..., qui apportent tout leur soutien à la jeune association, ainsi que des hommes de médias. « Aider les personnes démunies, les orphelins, les handicapés et les malades sans moyens en leur apportant un minimum de soutien moral,..., contribuer à lutter contre la pauvreté dans notre environnement proche et donner l'exemple aux

générations suivantes », telle est la noble cause que veulent servir les Jeunes Vaillants.

L'idée est née d'un groupe d'amis qui se réunissait périodiquement pour s'échanger et s'éclater ; après quatre mois d'existence, on peut mettre à l'actif des Jeunes Vaillants des dons au CHU de Kara, des dons aux malvoyants dans le Kloto, ceci lors de leur première tournée. Pour M. AfoutouEdem, porte-parole de la jeune association, « Les Jeunes vaillants nourrissent de grandes ambitions avec leurs modestes moyens, nous voulons juste apporter notre modeste contribution à la lutte contre la pauvreté surtout en aidant les jeunes et les enfants, par des actions périodiques et ciblées, car on

n'a pas besoin de tout l'or du monde pour donner un sourire, notre devise d'ailleurs. » Roulant sur fonds propres notamment les cotisations de ses membres et les dons de tout un chacun, Jeunes Vaillants est une association à but non lucratif et dont les membres fondateurs n'occupent d'ailleurs aucun grand poste quelconque mais ont juste une volonté de fer, une passion pour l'entraide et la solidarité. Jeunes Vaillants est donc ouvert à toute personne désireuse d'apporter



sa contribution à la lutte contre la pauvreté. L'association compte bientôt créer un centre de formation et de suivi de plus de 50 jeunes et entend plus épauler le maximum d'orphelins et d'enfants délaissés et leur sortir de leur situation de précarité.■

Lebema Ella

Projet de construction de 210 villas à Sotouboua CECO GROUP opte pour le logement décent de ses employés

Comme à l'accoutumée, tous les travailleurs du monde entier ont célébré leur fête le 1er mai dernier. Déjà le 29 avril, la ville de Sotouboua située à plus de 200 Km de Lomé connaissait une animation particulière. Presque tout le personnel de la grande entreprise CECO GROUP avait envahi cette ville, siège social de l'entreprise pour célébrer cette fête. Après une messe catholique qui a eu lieu à l'église Saint François Xavier le 1er mai, le personnel de CECO GROUP, une grande marée humaine de plus de 2700 personnes avec à la tête le PDG M. Constantin AMOUZOU et en compagnie des autorités de la ville dont le préfet ont envahi la ville de Sotouboua à travers une caravane qui a eu pour point de chute le siège de l'entreprise. Cette caravane a rapidement fait place à d'autres activités à savoir l'inauguration du poulailler CECO AGRO, la mise en terre de 10 plants, la pose de la première pierre sur la place « Cité Esperanza », le bilan des activités du groupe, le tout agrémenté par une ambiance festive entretenue par de nombreux artistes en vogue.

Inauguration du poulailler CECO AGRO et mise en terre de 10 plants

La caravane du groupe CECO s'est précisément arrêtée à la devanture du poulailler où le PDG M. Constantin a procédé à l'inauguration du poulailler CECO AGRO. Ce poulailler contient déjà près de 4000 têtes. Toujours pour le compte de la branche agricole, un barrage a été fait pour rendre possible le drainage de l'eau qui permettra d'arroser les plants du jardin.

L'inauguration du poulailler a fait place à la mise en terre de 10 plants pour marquer les 10 ans d'existence du groupe CECO. Selon le PDG M. Constantin AMOUZOU qui a eu le privilège de mettre en terre le premier plant, ces 10 plants représentent tout l'espoir et l'avenir du groupe.

Pose de la première pierre sur la place « Cité Esperanza »

L'une des activités les plus importantes de la célébration



du 1er mai a été la pose de la première pierre sur la place « Cité Esperanza » en présence des autorités de la ville. Par le projet « Esperanza », l'entreprise CECO va bâtir une cité de 210 villas sur une surface de 11 hectares à Sotouboua. C'est un projet d'espoir d'un habitat décent dans un environnement sain. A entendre le PDG du groupe, l'habitat sain ne doit pas être le privilège de quelques nantis, mais il doit être le bien de chaque individu qui se lève chaque jour que Dieu fait pour aller donner de son temps, de son énergie, de son intelligence et de sa volonté pour produire un travail. « Cette résidence se veut le symbole de réussite professionnelle pour tous et toutes qui auront accès. », a-t-il affirmé.

Les différentes réalisations de CECO GROUP, donnent déjà une bonne image à la ville de Sotouboua. La résidence « Esperanza » avec son architecture va alors métamorphoser davantage cette ville et la rendre plus

attrayante. Ce constat ne laisse pas indifférents les premiers responsables de cette ville. Pour le préfet, Sotouboua n'aura plus rien à envier à Lomé. L'honorable Tchassé va loin pour parler d'un eldorado dans 10 ans.

A entendre le PDG de l'entreprise famille, CECO, la résidence « Esperanza », n'est



que la première d'une série à Sotouboua et au Togo.

Un Bilan des activités satisfaisant qui s'ouvre sur des perspectives d'avenir

La date du 1er mai est une occasion pour les employeurs et les employés de faire le bilan moral des activités de leurs sociétés ou entreprises. A CECO, les échanges entre la direction et les employés ont été très amicaux. Contrairement aux autres sociétés où les employés sont habitués à aligner tout un chapelet de doléances, les employés de CECO sont satisfaits des efforts du PDG Constantin AMOUZOU qui a mobilisé assez de ressources matérielles, humaines et financières notamment pour l'amélioration des conditions de travail et de vie de tous les employés de l'entreprise. Toutefois, ils ont émis quelques doléances dont la question de logement du personnel permanent sur les chantiers, une augmentation si possible des salaires de tout le personnel et le retour des prêts bancaires accordés aux employés.

Dans sa réponse, le Directeur des Ressources Humaines a annoncé des décisions qui répondent déjà en partie aux attentes du personnel. Selon lui, 2014 s'annonce avec des nominations du personnel à divers rang avec des primes de responsabilités. Une analyse favorable est en cours concernant l'ouverture des logements sur les chantiers. Il y aura également une mise en place des commissions pour analyser les dossiers de demande de prêts à faible taux.

Au cours de l'année 2013 le

famille comme CECO est de rendre les gens heureux par le travail. « Nous à CECO, nous avons un modèle économique, celui de la promotion économique par le travail et la première chose à partager, c'est le travail. », a-t-il dit. Pour l'accomplissement de cette vision, il a annoncé une augmentation de 5% sur le salaire de tout le personnel. Ce geste devra galvaniser toute l'équipe à assumer entièrement la responsabilité de son travail.

Après un an de dur labeur, le personnel de CECO a eu droit à un banquet avec la prestation des artistes de la musique togolaise comme RAKISS, LESLIE, Cécile MEBA et bien d'autres. En prélude à cette fête, une prière musulmane était faite le 25 avril à la grande mosquée de Sotouboua. Le 30 avril dernier, veille de la fête des travailleurs, les Directeurs de différentes structures de l'entreprise ont remporté la finale du tournoi de football qui les opposait aux conducteurs. Toujours à la veille, la chorale CECO SYMPHONIE, POUNDY CISSE, OLIBIG et d'autres artistes pas des moindres ont tenu en haleine la population de Sotouboua par un concert géant sur le terrain de Foot de CECO.

Spécialisée au départ dans les BTP, la grande entreprise CECO a diversifié son champ pour devenir CECO GROUP. Il intervient désormais dans les opérations immobilières, l'agrobusiness et l'agro-industrie, l'exploitation des carrières naturelles et l'extraction minière, l'industrie manufacturière et la gestion des grandes centrales d'achat du groupe. Elle étend aussi ses tentacules dans d'autres pays de la sous-région comme la Côte d'Ivoire, le Ghana, l'Angola, le Libéria. De 1696 personnes, le personnel de CECO a presque doublé en 2014. Précisément à la date du 30 avril 2014, la famille CECO compte 2746 membres. Après le banquet et le bal de 1er mai qui a mis fin aux festivités, les membres de cette famille se retrouvent déjà sur les lieux de travail respectifs pour d'autres challenges. ■

de notre envoyé spécial à Sotouboua, LONDONKAW

Exécution du projet d'électrification en zone rural Le DG de la CEET Gnadé Djeteli constate de visu l'avancement des travaux

Casque sur la tête simple chemise en lieu et place d'un costume trois pièces bottes sous les pieds, le Directeur Général de la CEET Gnadé Djeteli a quitté ses bureaux climatisés de Lomé les 09, 10 et 11 Mai dernier pour se retrouver sous le chaud soleil dans certaines zones rurales de l'intérieur du pays. Il le fallait pour toucher du doigt l'avancement des travaux du projet d'électrification rurale dans sa seconde phase d'exécution. C'est une visite de chantier qui a conduit le DG de la CEET dans les localités de KALANGA, INABA et BITCHABE ; trois villages de la préfecture de Bassar sur les 69 villages bénéficiaires du projet sur l'ensemble du territoire national.

A la fin de la visite, le premier responsable de la CEET s'est dit satisfait de l'avancement des travaux « Je crois que les travaux avancent normalement. Les poteaux vont arriver au troisième village d'ici deux semaines et l'électricité y sera effective d'ici un mois » a-t-il souligné. Les trois villages visités bénéficieront ensemble d'un réseau de 21 km de ligne KV avec trois transformateurs sur poteau 20 kV/400V de 50 KVA pour chacun des villages. Le projet une fois réalisé devrait entraîner des avantages énormes. A BITCHABE par exemple, cela permettra de mieux alimenter dispensaires, laboratoire,



quo à être joyeux du côté des populations « je suis ivre de joie en voyant mon village électrifié. Je remercie le chef de l'Etat Faure Essozimna GNASSINGBE pour ses actions en faveur de la population rurale. L'électricité aidera surtout l'hôpital » a affirmé Koffi KPAMBI, chef canton de BITCHABE qui avec un brin d'humour ajoute que : « désormais on ne tiendra plus les torches pour lesquelles parfois même nous sommes incapables d'acheter les piles » D'un cout total de 15 000 USD soit 7 500 millions de Francs CFA la seconde phase du projet d'électrification

et de 96 postes MT/BT type H61 (sur poteau). Au DG de précisé que ce projet : « rentre dans le cadre de la politique du chef de l'Etat qui est toujours à la recherche du bien-être de

localités bénéficiaires ».

Après Bassar M. Gnadé Djeteli s'est rendu à Kparatawo dans la ville de Bafilo (préfecture d'Assoli), afin de visiter un immeuble sélectionné pour devenir une Agence CEET en lieu et place du point d'encaissement qui n'était utile que pour le recouvrement ; les autres services (intervention, extension, dépannage, raccordement etc.) étant assurés par des équipes venant soit de Kara ou de Sokodé ; ce qui rallonge le délai dans lequel les populations devraient normalement être servies.

« Cette politique d'ouverture des agences s'inscrit dans la logique du contrat de performance de la CEET qui est lié à l'amélioration des services à offrir à la clientèle. Dans cette optique il faut qu'on se rapproche davantage des clients pour être à leur écoute et pouvoir réagir promptement en cas de besoin. L'ouverture des agences permettra de pouvoir gérer les



maternité qui autrefois étaient faiblement et par intermittence alimentés par une bobine connectée à un moulin utilisé depuis 2008. Il ya de

financée par la république de l'Inde, consiste en la construction de 412 km de réseaux moyenne tension (MT) ; 120 km de réseaux Basse tension (BT)



la population avec l'électrification rurale. Ces trois villages sont un échantillon puisque le projet se déroule simultanément dans les 69

difficultés de recouvrement, d'intervention et d'extension dans la région. » a confié Gnadé Djeteli, Directeur Général de la CEET.

Il convient, d'une part, de souligner que dans la même perspective une autre agence est en cours d'installation à Pagouda et, d'autre part, de rappeler que des agences similaires ont été récemment ouvertes par la CEET à Zorobar Kégué et à l'espace Avépozo. ■

La Rédaction